



COMPTE RENDU

PROCES-VERBAL Réunion du 28 juin 2022

Le vingt huit juin deux mille vingt deux, à quatorze heures, le Comité technique de PLUVIGNER s'est réuni à la mairie de PLUVIGNER sous la présidence de Madame Diane HINGRAY, Maire de PLUVIGNER.

ETAIENT PRESENTS :

En qualité de représentants des élus :

Diane HINGRAY — Sylvie OLLIVIER - Fabien LE PALLEC – Patricia LE BOULAIRE – Luiguy AJAX.

Absents excusés : Viviane LE GOUEFF - Aurélie RIO.

En qualité de représentants du personnel :

Yann PLUNIAN - Cathy LE BIAN – Benjamin LE GAL - Charlotte RIOU.

Absents excusés : Corinne MARGOT - Céline PAUVERT DIGUET - Catherine CONQUER – Laetitia BEMELMANS.

Assistaient également à la réunion :

Bonaventure MENEUX, Directeur général des services - Estelle PLASSART, directrice du CCAS - Yann LE GALLIC, Responsable Ressources Humaines.

Désignation du secrétaire (un représentant des élus) : Luiguy AJAX

Désignation du secrétaire adjoint (un représentant des agents) : Yann PLUNIAN

Approbation du compte rendu du CT du 10 mars 2022

Avis du CT :

Collège Agents : *Avis favorable à l'unanimité*

Collège élus : *Avis favorable à l'unanimité*

1. Taux de promotion 2022

Les collectivités territoriales fixent par délibération le taux de promotion applicable à tous les cadres d'emplois, excepté celui des agents de police municipale.

Ce taux de promotion correspond à un nombre maximal de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade.

Il est fixé par l'organe délibérant en fonction des besoins de services.

L'assemblée délibérante ne peut fixer le taux de promotion qu'après avis préalable du Comité Technique.

Commune

Grade d'avancement (à l'exception du cadre d'emploi des agents de police municipale)	Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade (à la date de saisine du CT)	Taux de promotion proposé (en %)	Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur (à la date de saisine du CT)	Critères de détermination du taux de promotion (ex : nécessité de service, disponibilité budgétaires, pyramide des âges, nombre de promouvables...)
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle
Animateur Pal 2 ^{ème} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle

Avis du CT :

Collège Agents : *Avis favorable à l'unanimité*

Collège élus : *Avis favorable à l'unanimité*

Grade d'avancement (à l'exception du cadre d'emploi des agents de police municipale)	Nombre de fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement de grade (à la date de saisine du CT)	Taux de promotion proposé (en %)	Nombre de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur (à la date de saisine du CT)	Critères de détermination du taux de promotion (ex : nécessité de service, disponibilité budgétaires, pyramide des âges, nombre de promouvables...)
Agent social Principal 2 ^{ème} classe	5	100%	5	Valeur professionnelle
Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe	1	100%	1	Valeur professionnelle

Avis du CT :

Collège Agents : *Avis favorable à l'unanimité*

Collège élus : *Avis favorable à l'unanimité*

2. Modification de la durée hebdomadaire pour des agents titulaires à temps non complet

Il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de certains agents suite à la modification de plannings et à la prise en compte d'un départ à la retraite.

Service Petite Enfance

Agents	DHS actuelle	DHS future	Commentaires
AUDIC Catherine	20/35 (PE 2 à supprimer)	28/35 (PE 14 à créer)	Travail administratif délégué par la responsable suite à de nouvelles missions

Division animation

Agents	DHS actuelle	DHS future	Commentaires
MARGOT Corinne	19.20/35 (ANIM 4)	26/35 (ANIM 3)	Reprend un poste laissé vacant suite à une disponibilité pour convenances personnelles suivie d'une démission

Division Hygiène des locaux

Agents	DHS actuelle	DHS future	Commentaires
GOSSET Sonia	28.50/35 (HYG 4 à supprimer)	27/35 (HYG 11 à créer)	Ne souhaite plus réaliser les heures de 16h45-19h30 les lundi et vendredi à J Rollo (primaire)
LE BOULAIRE Corinne	15.90/35 (HYG 7 à supprimer)	24,61/35 (HYG 12 à créer)	Heures de ménage J Rollo attribué à un agent parti en retraite

Avis du CT :

Collège Agents : *Avis favorable à l'unanimité*

Collège élus : *Avis favorable à l'unanimité*

Diane HINGRAY
Présidente du C T



Yann PLUNIAN
Secrétaire adjoint

